

Supplément au certificat



1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Titre ingénieur - Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire de l'Université Côte d'Azur, spécialité Informatique

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

- Concevoir une application en utilisant les connaissances avancées en informatique telles que l'algorithmique, la conception et la programmation objet, la programmation multiparadigmes, la sécurité logicielle, l'intelligence artificielle, les interactions hommemachine, le génie logiciel et la méthodologie DevOps.
- Développer des logiciels en répondant aux contraintes économiques, techniques, et culturelles des entreprises, et en proposant des solutions adaptées à la demande du client.
- Intégrer les aspects qualité (tests, couvertures, métriques) dans l'analyse des problèmes et le développement de solutions.
- Gérer un projet informatique et utiliser les outils techniques spécifiques à sa gestion et au travail en équipe.
- Communiquer en entreprise en plusieurs langues par écrit et à l'oral.
- Gérer un groupe : animer une équipe, argumenter et négocier, communiquer en situation de crise, répartir les tâches.
- Formuler et argumenter des solutions en s'appuyant sur des éléments techniques, de veille, de positionnement scientifique et de retour d'expériences.
- Gérer la sécurité et la sante au travail et les dimensions éthiques et réglementaires qui s'y rapportent telles la protection et la sécurité des données, et le respect de la vie privée.
- Travailler en contexte international et multiculturel en prenant en compte les enjeux économiques et sociétaux.
- Protéger, valoriser et exploiter une innovation.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

L'ingénieur de la spécialité informatique a reçu une formation pluridisciplinaire permettant d'accéder aux métiers de l'ingénieur dans de nombreux secteurs d'activités: majoritairement dans les services du numérique et de l'édition de logiciels, mais aussi de tous les secteurs de l'industrie et du service faisant appel à l'informatique (mécanique, transport, finance, santé, agriculture, bâtiment, etc.).

Type d'emploi accessible :

L'ingénieur de la spécialité informatique peut prétendre aux emplois d'ingénieur recherche et développement, ingénieur d'études, ingénieur de conception, ingénieur de production, ingénieur technico-commercial, chef de projets, chef de produits, responsable d'équipe...

Code(s) ROME:

M1805 - Études et développement informatique

M1801 - Administration de systèmes d''information

M1800 - Systèmes d'information et de télécommunication

M1806 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

M1802 - Expertise et support en systèmes d'information

Références juridiques des réglementations d'activité :

5. Base officielle du certificat

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.



Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) : UNIVERSITE COTE D'AZUR

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Les connaissances et les compétences sont appréciées par un contrôle continu ou/et un contrôle terminal sur la base de contrôles écrits individuels en français ou en anglais, d'exposés en français ou en anglais, de travaux pratiques menés sur des équipements spécifiques, de réalisation de projets encadrés seul ou en équipe par des enseignants ou des entreprises, de mises en situation professionnelle sous forme de stages en entreprise, de participation à des projets de recherche encadrés par des chercheurs ou enseignants- chercheurs, de participation à des challenges ou hackathons, de quizz ou d'autoévaluation de la progression dans l'acquisition des compétences.

L'école, à travers son référent handicap, s'appuie sur les décisions de la mission Handicap de l'Université Cote d'Azur qui définit les conditions d'évaluations adaptées à chaque situation de handicap des élèves.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La formation est structurée en Unités d'Enseignement (UE) qui assurent une cohérence pédagogique entre diverses matières et contribuent à l'acquisition des blocs de compétences identifiés. Quelle que soit la voie de formation, le diplôme d'ingénieur est accordé après l'acquisition des 3 blocs de compétences et de leurs compétences associées ainsi que :

- Du niveau B2 en langue anglaise et en langue française le cas échéant.
- D'au moins trois semestres académiques d'enseignements sous le contrôle actif de l'école dont l'un pourra être réalisé dans un établissement académique partenaire (sauf pour les élèves en Validation des Acquis de l'Expérience qui en sont dispensée).
- D'une expérience à l'international de 17 semaines minimum sous statut étudiant et de 12 semaines minimum sous statut d'apprenti (sauf pour les élèves en Validation des Acquis de l'Expérience qui en sont dispensés).
- D'une expérience en milieu professionnel de 28 semaines minimum.
- D'actions dans des activités bénévoles proposées par l'école, par les associations de l'école ou à l'initiative personnelle de l'élève, reconnues sous forme de Polypoints (sauf pour les élèves en Validation des Acquis de l'Expérience qui en sont dispensés).

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 7

Niveau du Cadre europeéen des certifications (CEC): Niveau 7

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences 6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : - Durée de l'enregistrement : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus



Après un parcours de formation continue	Non
En contrat d'apprentissage	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par candidature individuelle	Non
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

L'entrée en cycle ingénieur est accessible après au moins deux années validées d'études supérieures, c'est-à-dire 2ème année de classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE2) ou 2ème année de classe préparatoire intégrée (CPI2), L2 et L3, BUT2 et BUT3, BTS et ATS, 1èreannée en cycle ingénieur, et diplôme étranger de niveau équivalent.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

https://www.francecompetences.fr

National Europass Center

https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass